COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 27/10/2021

<u>Présents</u>: Joël HAPPE – Jérémy JADOUL – Adeline BORRUECO – Jean Baptiste GRU – Sébastien DOUAY – Mélinda DE ANDRADE – Yannick KAMPFER – Caroline HENOCQ – Jacques PINCHON – Thierry DUPARCQ – Jean Paul DERMIGNY – René CAILLEUX

<u>Excusés</u>: Gaëlle MILET (procuration à Melinda DE ANDRADE) — Laurence DECAYEUX (procuration à Jérémy JADOUL)

Ouverture de séance à 18H00.

Secrétaire de séance : Jérémy JADOUL

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

✓ Plantation dans les marais après la dernière coupe

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 19 août 2021

Rappel du compte rendu et vote.

> Adopté à l'unanimité

2/ Aménagement du terrain derrière le RPC

Pour remettre du gazon il faut l'épierrer.

Monsieur le Maire propose un devis d'environ 3 200 € H.T subventionnable grâce au dispositif en faveur des communes.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITÉ :

D'aménager le terrain derrière le RPC

3/ Installation eau mitigée toilettes primaires RPC

Il est demandé par les enseignants et les ATSEM du RPC dont la commune de Monchy-Lagache est toujours propriétaire, d'installer un mitigeur pour les sanitaires des toilettes primaires. Le devis s'élève à environ 3 815 € H.T subventionnable grâce au dispositif en faveur des communes.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE :

D'installer le mitigeur pour les toilettes primaires du RPC

4/ Création d'un trottoir rue des Bovines

Avec la création du RPC la circulation dans la rue des bovines est devenue intense et les piétons ne sont plus en sécurité, la création d'un trottoir s'avère indispensable Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'aménager un trottoir rue des Bovines, sur 78 mètres. Le devis s'élève à 6 500 € H.T subventionnable grâce au dispositif en faveur des communes

APRÈS DÉLIBÉRATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

La création du trottoir rue des Bovines

5/ Mise à jour Tarifs location Foyer Rural (Salle, vaisselle, tables, chaises, lave-vaisselle)

Les tarifs de location du Foyer rural n'ont pas été revus depuis quelques années, il est proposé de revoir ces tarifs :

Pour les habitants de Monchy

Location du Foyer:

Sans vaisselle : 160€ (avec un chèque de caution de 320€)

Avec vaisselle : 200€ (avec un chèque de caution de 320€)

Pour les extérieurs

Location du Foyer:

Sans vaisselle : 320€ (avec un chèque de caution de 320€)

Avec vaisselle : 360€ (avec un chèque de caution de 320€)

Location lave-vaisselle et percolateur : 15€ → si vaisselle louée : gratuit

Location chaise : 1€ (avec un chèque de caution de 100€) Location table : 2€ (avec un chèque de caution de 100€)

Les tables et chaises peuvent être livrées : 20€ aller/retour.

Un contrat de location sera effectué par la mairie avec une demande d'attestation d'assurance. Pour ce qui est de la vaisselle cassée, pour éviter de dépareiller l'existant, la commune procédera elle-même aux divers remplacements. Pour cette raison une grille tarifaire sera jointe au contrat de location, les casses seront facturées et à régler à l'état des lieux sortant.

Ces nouveaux tarifs seront effectifs à partir du 1er janvier 2022.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE (1 abstention et 13 pour)

La mise à jour des nouveaux tarifs pour le Foyer rural.

6/ Bibliothèque : point sur le projet

Le projet est en cours de réflexion. Une étude s'élève à 574 000€. Un reste à charge pour la commune s'élève à environ 150 000€.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE (2 abstentions – 0 contre et 12 pour)

> De continuer le projet de construction de la bibliothèque

7/ Point sur l'essai radar pédagogique

Un radar pédagogique avait été installé dans différentes rues de Monchy. A la vue des résultats donnés par ce radar, il est constaté qu'un nombre d'automobilistes respectent le code de la route (peu de vitesse excessive).

8/ Point sur les manifestations à venir

3 manifestations sont à inscrire dans les agendas :

- Vendredi 29/10 : halloween de 17h30 à 20h

- Samedi 04/12 : Téléthon de 15h à 22h

- Samedi 18/12 : Village de Noël

9/ Renouvellement opération déchets verts

A la demande de beaucoup d'habitants, Monsieur le Maire propose de réitérer l'opération benne à déchets verts. Un flyer sera distribué très prochainement pour informer les habitants de la date (13/11 de 9h à 12h).

10/ Plantation dans les marais après la dernière coupe

Suite au travail de la Commission environnement, il est proposé au Conseil municipal d'essayer la plantation de nouvelles essences de bois, pour diversifier le paysage lors des promenades le long de l'Omignon ou du chemin reliant Monchy à Tertry.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE

> La plantation d'arbres (autres que peuplier) afin de diversifier le paysage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.